



CHAMPVANS Infos

N° 293
Automne 2020

Rentrée scolaire 2020 :

Sérénité et sécurité !



Travaux
Sécurisation et
embellissement

Page 4 à 6

Dossier
Rentrée scolaire
2020

Pages 8 à 10

**4.100 € pour
Martin !**

Page 15



Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Soukaïna PATRIER née à Dijon le 17 juillet 2020
- Irina MOTTARD PHILIPPS née à Dole le 17 août 2020
- Armand MORLET né à Besançon le 17 août 2020

Nos peines

- Gisèle JUPILLE née MARTIN
décédée le 28 juillet 2020 à Dole
- Marguerite VIVERGE née GUILLAUME
décédée le 28 août 2020 à Auxonne
- Andrée LANOUZIERE née GAUTHRAY
décédée le 16 septembre 2020 à Foucherans

Recensement

Les jeunes HOMMES et jeunes FILLES **nés en 2004** doivent se présenter à **partir de leur anniversaire** au secrétariat de Mairie pour y être recensés, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement - indispensable pour toutes les inscriptions aux examens scolaires, concours administratifs ou au code de la route - leur sera délivrée.



Collecte des déchets

Bacs jaunes

A sortir les jeudis soirs
lors des semaines paires

Bacs gris

A sortir tous les jeudis soirs

*(Attention, la collecte est décalée de 24h
lors de la présence d'un jour férié dans la semaine)*

Bacs à verre et bacs à papier

- parking du cimetière
- place du champ de fête (rue de Miarle)
- parking du stade
- ateliers municipaux (29 rue de Dole)
- à proximité du quai à déchets verts (ex gare)

Afin de libérer l'espace public

2 il est impératif de rentrer vos bacs dès qu'ils ont été vidés



Bienvenue

Bienvenue à Nathalan ROYER, âgé de 18 ans, habitant Le Villey (39).

Depuis le 17 août 2020, il a intégré l'équipe des services techniques dans le cadre d'une formation en alternance durant 2 ans. Il est actuellement en BTS "aménagement paysagés" au lycée agricole de Quetigny (21).



Assistantes maternelles

BOURGEON Laurence

5, Impasse des Jardins - 03 84 82 19 38

BOURGUIGNON Christelle

63, Rue de Damparis - 03 84 70 98 74

DEBAIN Valérie

1, Impasse de la Feuillette - 03 84 79 18 48

DURY Isabelle

10, Rue de Foucherans - 03 84 79 00 39

GARAUX Karine

15, Rue de la Bardelle - 03 84 72 69 72

GARNIER Anne

41, Rue de Damparis - 03 84 72 66 42

GAUTHRAY Josette

33, Rue Gilbert Lanouzière - 03 84 82 23 21

GUINEBAULT Maryse

5, Rue Roger Bride - 03 84 72 93 18

Laura NOBLOT

4, Chemin des Miracles - 06 72 78 90 69

SCOTTO Myléna

30, Avenue de Dole - 03 84 82 42 57

VIRET Christelle

4, Rue de Monnière - 06 18 12 92 75



Relais Assistantes Maternelles de Tavaux

06.33.13.50.89

ram.tavaux@mutualite-39.fr

<https://www.facebook.com/RAMTavaux/>

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD

Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



Insécurité routière

Face à des automobilistes inconscients des risques qu'ils font prendre aux autres et à eux-même, la vitesse en agglomération est un fléau contre lequel il est difficile de lutter.

De surcroît, notre commune présente la caractéristique d'être en contrebas et à la croisée de deux routes départementales de fort gabarit. Le flux routier moyen est relativement important avec environ 2.000 véhicules/jour sur la RD.6 (Dole - St Seine) et 2.100 sur la RD.322 (Damparis-Sampans). Tous ces éléments sont des facteurs aggravants.

Un flux routier important

Depuis plusieurs années, nous avons créé des aménagements

routiers destinés à modérer la vitesse des automobilistes. Plusieurs techniques ont été testées : changement de priorité, intersections, balises souples, chicanes et plateau. Les contrôles effectués avec notre radar mobile mettent en évidence l'efficacité du plateau situé rue de la Gare. Les chicanes rue Lanouzière n'ont pas donné l'effet escompté, elles seront complétées par un coussin berlinois. Quant aux balises souples, leur rôle principal était de canaliser les véhicules dans leur voie tout en accentuant le sentiment de rétrécissement de chaussée. Elles ont rempli leur première fonction mais n'ont eu que peu d'impact sur la vitesse.

Différentes techniques ont été testées

Les comptages mettent en évidence que la majorité des automobilistes respectent le 50 km/h. Les contrevenants, même s'ils sont minoritaires n'en sont pas moins dangereux. Ces derniers nous obligent à mettre en

œuvre de multiples et coûteux équipements qui deviennent une gêne pour la majorité d'entre nous.

Sur la base des préconisations des spécialistes du Département, nous allons établir avec la commission voirie un programme pluriannuel de travaux. En attendant l'implantation de nouveaux aménagements, j'ai demandé à la Gendarmerie d'effectuer très régulièrement des contrôles !

Une préoccupation de la municipalité

La sécurité routière constitue pour nous une réelle préoccupation. Réduire la vitesse permet de diminuer la gravité des accidents et de rendre nos rues plus sûres pour tous les usagers. Il est parfois tentant de rejeter sur notre collectivité un problème lié avant tout au comportement individuel. L'absence d'équipement n'exonère pas les fous du volant de leurs responsabilités.

Dominique MICHAUD

Maire & 1^{er} Vice-président du Grand Dole

Votre bulletin municipal soucieux de l'environnement

Conformément à un engagement de campagne portant sur la préservation de l'environnement, la nouvelle municipalité a opté pour une impression soucieuse de l'environnement pour son bulletin municipal. Dès le précédent numéro, la décision a été prise de sous-traiter l'impression dans un triple gain financier, qualitatif mais aussi environnemental.

Elle a ainsi fait le choix d'une agence labellisée "Imprim'Vert" depuis 2013, et disposant d'une certification "PEFC". C'est la garantie d'une collecte et du traitement des déchets par des prestataires agréés et l'engagement à ne pas utiliser de produits toxiques et d'avoir recours à des encres Eco solvant.



Cette certification d'une gestion forestière durable (*replantation des arbres après la coupe, espacement entre chaque arbre, optimisation de la gestion du bois, interdiction du recours au travail des enfants dans les exploitations forestières, respect des espèces et zones protégées,...*) permet la pérennisation des ressources forestières et le maintien de la santé et la vitalité des écosystèmes.

Afin de garantir que le papier utilisé est issu de forêts durablement gérées, chaque maillon de la chaîne doit donc forcément être certifié (*forêt, scierie, transformation, fabrication, négoce, impression,...*).

Un choix fort voulu par la municipalité !

Travaux

■ Réfection de la rue de Damparis

L'été aura vu l'achèvement de la réfection complète de la rue de Damparis, classée route départementale.

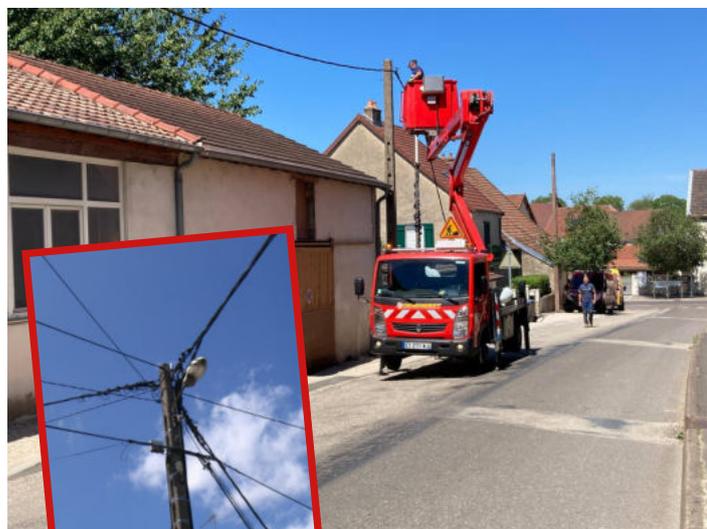
Après les travaux sur les trottoirs et les avaloirs endommagés, l'entreprise SJE retenue par le Département a procédé au rabotage de la bande de roulement avant la pose de 800 tonnes de bitume neuf, via des moyens importants.

Une ultime intervention représentant l'aboutissement des multiples travaux opérés par la commune sur les réseaux.

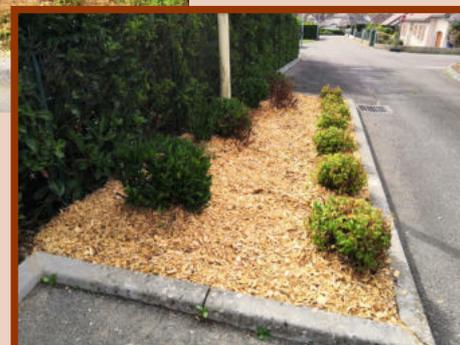


■ Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux se sont poursuivis ces derniers mois, notamment dans les rues de Damparis, de l'Eglise et de la République. Ces interventions permettent de sécuriser les réseaux notamment en cas d'épisodes météorologiques violents, tout en luttant contre la pollution visuelle.



■ Aménagement des parterres



Les agents municipaux ont réaménagé les deux parterres situés rue de la Bardelle. Après avoir procédé à la taille des plantes, ils ont ajouté un paillis de bois décheté - provenant de la chaudière municipale - qui contribuera à protéger le sol et à le nourrir tout en permettant de conserver la fraîcheur de la terre.

Rue de la République



Suite aux travaux d'enfouissement électrique et de branchement d'eau, la pose d'un bicouche a été réalisée à hauteur du trottoir de la rue de la République.



Sécurisation des branchements individuels de gaz



Durant l'été, les équipes de GRDF sont intervenues sur la commune afin de sécuriser un certain nombre de branchements individuels. Ces opérations consistaient à introduire des clapets de surdébit sur les raccordements qui n'en disposaient pas encore et prévenir ainsi tout risque de fuite importante.

Désherbage écologique au stade

La piste d'athlétisme Colette Besson, située au stade, a récemment bénéficié d'un désherbage à la fois efficace et respectueux de l'environnement. Il a été réalisé par les agents municipaux, sous l'œil vigilant d'Eric Mugnier, adjoint en charge des voiries et espaces verts.



Cette technique qui utilise une herse rotative, avant de procéder au ratissage, permet de déraciner l'herbe efficacement.



Elle remplace le traitement chimique qui est maintenant interdit.

Accessibilité

Poursuite de la mise aux normes P.M.R.



Trottoir rue Lanouzière

Le trottoir droit (côté pair) a bénéficié de travaux de mise aux normes PMR (*Personne à Mobilité Réduite*). Une nécessité pour redonner à cet axe départemental important qui traverse notre commune une véritable accessibilité à tous, totalement sécurisée.

Prochainement, ce sera au tour de la voirie de bénéficier d'un nouveau revêtement. Celui-ci sera réalisé par les équipes du Conseil départemental.



Trottoir au bas de la rue de Damparis



Après la rénovation complète de la voirie de la rue de Damparis, ce sont les trottoirs du bas de cet axe qui ont bénéficié d'une réfection permettant leur mise aux normes d'accessibilité pour tous.

Accessibilité salle des fêtes

Au cours du mois de septembre, les derniers travaux d'accessibilité de la salle des fêtes ont été finalisés permettant l'accessibilité de cet équipement à tous.



ÇA BOUGE À CHAMPVANS

Un atelier PL - ZAE de la gare



Ce nouveau bâtiment, d'une superficie de 700 m², est destiné à recevoir confortablement l'atelier mécanique poids lourds de l'entreprise TRANSMAT qui occupera 2 travées. Il permettra de réaliser localement des entretiens qui sont aujourd'hui

exécutés dans d'autres villes. Des bureaux sont construits pour le chef de parc. Deux mécaniciens vont travailler sur place.

La 3^{ème} travée sera occupée par des bureaux et l'atelier de la société de bus «Prêt à Partir» qui est déjà présente sur une partie du site.

Il est à noter que la construction a été montée par «Michaud Couverture-Bardage», entreprise installée sur la Zone Artisanale de Champvans.

"Au fil d'Océane"

Une jeune couturière vient de s'installer à Champvans. Océane DEBAIN, 21 ans, a créé son entreprise "Au fil d'Océane". Après un CAP «métiers de la mode et vêtements flous» au lycée Jacques Prévert en 2015, puis un BAC en 2017, elle réalise une formation complémentaire «petites mains» en 2020 afin de maîtriser à la perfection les finitions de ses œuvres.

Elle propose des créations de vêtements enfants, accessoires (sacs, chaussons, bandeaux,...), tabliers, sorties de bain, bavoirs, habits de poupées (qui peuvent être assortis à la tenue de l'enfant...), avec des broderies ou non... Elle est également en mesure de réaliser des retouches, ourlets, etc... Elle aime créer et faire plaisir aux personnes pour qui elle travaille, car comme elle le dit "*Je m'amuse beaucoup quand je couds*".

Sans le savoir, vous avez peut-être déjà pu bénéficier de ses talents... En effet, lors de la période de confinement, elle a fait partie des couturières qui ont réalisé de nombreux masques en tissus, distribués par la mairie.

Pour toute demande : Tél : **06.41.75.74.17**
Facebook "**Au fil d'Océane**"
Instagram "**aufildoceane**"



Nouveau : Pizzas-frites au Champvannais



Depuis la fin de l'été, notre bar-restaurant nous propose des pizzas à emporter. L'offre est pour l'instant du jeudi au samedi soir de 18h30 à 21h00.

Bientôt : 7/7 et livraisons

Un recrutement est en cours pour élargir ce service tous les jours de la semaine. La



carte sera enrichie et des livraisons à domicile proposées.

■ Bar ouvert du lundi au mercredi : **7h/14h et 17h/19h30**, le jeudi et vendredi : **7h/14h et 17h/21h**, le samedi : **18h30/21h** et le dimanche **9h/14h**.

■ Restaurant : midi menu du jour à 13.5€.
Approvisionnement frais et local dans la mesure du possible.

Contact : **03 84 72 26 35**

www.facebook.com/lechampvannais39

Pain BIO à la boulangerie !



La boulangerie-pâtisserie de Benjamin Gerriet propose depuis cet été du pain bio.

A noter qu'une partie de la farine utilisée provient de blé cultivé à Champvans. Bio et circuit court, à la boulangerie de Champvans c'est désormais une réalité. **7**

Dossier

Une rentrée scolaire sous les signes de la sécurité et de la sérénité



Vous l'avez forcément entendu en passant aux abords de la cour de récréation. Les enfants ont fait leur rentrée scolaire début septembre ! Sous le signe des mesures sanitaires obligatoires, cette année la reprise est un peu différente des années précédentes. Pourtant, cela n'a en rien entaché l'enthousiasme général de se retrouver pour la majorité d'entre eux.

Le lundi 31 août, les enseignants avaient finalisé les derniers détails de l'organisation : arrivées/départs de l'école, récréations, organisation des séquences, ateliers, répartition des missions, ...



A partir du mardi 1^{er} septembre, les enfants sont rentrés de façon échelonnée, jusqu'au lundi 7 pour permettre à tous une rentrée la plus sereine possible, après une période de confinement et vacances scolaires les ayant éloignés de l'école longtemps (*même si l'école avait pu réouvrir quelques jours en juin*).

Les enfants, dont c'était la première rentrée scolaire, ont eu beaucoup à découvrir. En effet, contrairement aux années précédentes, ils n'ont pas pu



visiter les locaux, ni rencontrer la maîtresse ou les ATSEM. Après quelques pas (très) hésitants pour certains, des cris de joie pour d'autres, le retour à l'école a été un grand succès grâce à l'implication de l'équipe enseignante et du personnel. En



effet, tout le monde a été mis à contribution afin d'aider les parents et les enfants à respecter le protocole sanitaire en place : désinfection des mains à l'entrée, sens de circulation, entrées différenciées selon la classe de l'enfant...

Au cours de la 2^{ème} semaine, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé, sous le regard vigilant de M. MENON (*Directeur*), M. MADER et Mme CHARPIOT (*Adjoints*) afin de satisfaire aux tests de sécurité obligatoires et permettre aux enfants de connaître les règles d'évacuation en cas d'alerte réelle.



L'équipe enseignante 2020 / 2021



- 1 **Jean-Claude MENON** (Directeur, PE moyenne et grande section),
- 2 **Catherine MENON** (PE petite et moyenne section maternelle),
- 3 **Barbara ELGOYHEN** (PE grande section et CP),
- 4 **Sophie BONFILS** (PE CP/CE1), nouvelle arrivée cette année,
- 5 **Thierry DESTOMBES** (PE CE2/CM1), ***PE : Professeur des écoles**
- 6 **Laurence DUMONT** (PE CM1/CM2),
- 7 **Laure MONAMY** (en appui des classes de M. MENON et Mme BONFILS),
- 8 **Léa LAVOIL** (Titulaire remplaçante rattachée à l'école).

Par ailleurs les PE sont épaulés par deux **ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et trois **AESH** (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) :

- 9 **Pascale BOURGOIN** (ATSEM),
- 10 **Sarah LEMAITRE** (ATSEM),
- 11 **Anne MITTLER** (AESH),
- 12 **Christelle PICOULET** (AESH).

Sabine HAUVEL (AESH), actuellement absente est remplacée par **Stéphanie BOURGEOIS MICHEL** (absente de la photo)

Les effectifs

Pour cette année 2020/2021, la répartition des 129 élèves est la suivante :

- ⇒ PS & MS = 23
- ⇒ MS & GS = 22
- ⇒ GS & CP = 19
- ⇒ CP & CE1 = 20
- ⇒ CE1 & CM1 = 23
- ⇒ CM1 & CM2 = 22



Le mot du directeur

Les élèves, les parents, les élus, les employés communaux, et toute l'équipe pédagogique ont vécu une année scolaire 2019-2020 pour le moins inhabituelle. Chacun a pris sa part pour permettre à l'école de poursuivre sa mission d'éducation et d'instruction dans l'intérêt des élèves. Un grand merci à tous.

Cette année scolaire, l'ensemble des élèves a repris le chemin de l'école.

Merci à tous d'avoir fait preuve d'adaptation car le respect du protocole sanitaire a modifié la rentrée des plus jeunes et a été source d'inquiétude, bien compréhensible pour les parents qui n'ont pu accompagner leur enfant jusque dans la classe pour leur première rentrée.

L'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités :

- Protéger la santé des élèves et des personnels.
- Développer l'esprit d'équipe chez les adultes et les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau.
- Assurer la pleine inclusion des enfants à des besoins éducatifs particuliers.
- Transmettre les valeurs civiques.

Nos projets :

- La poursuite de notre projet «cirque» : «Tous ensemble sur la piste des émotions» qui reprendra 5 vendredis au retour des congés de la Toussaint pour toutes les classes.
- L'intervention du SICTOM pour tous sur le tri des déchets.
- L'intervention de la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux) pour 2 classes de maternelle.

(Suite)

- Le cross de l'école, au printemps, se déroulera au stade.

- Et naturellement la poursuite de tout ce qui a été mis en place pour améliorer le climat scolaire pour que chacun vive l'école sereinement.

A Champvans, les élèves prennent part à l'évolution de la vie de leur école. Les élèves élus dans les 3 classes des plus grands prennent note des idées qui émergent des différents conseils de vie des 6 classes. Ils participent aux conseils d'école des élèves. C'est là qu'ils sont amenés à débattre pour retenir et prioriser les idées qu'ils vont mettre en place.

Les parents d'élèves et leurs représentants élus au conseil d'école font partie de la communauté éducative indispensable à une scolarité sereine, bien vécue par les élèves, au service des apprentissages dans le cadre de la mission qui est confiée à l'école.

Merci à l'association des parents d'élèves pour son dynamisme et son efficacité, au service des élèves.

Je remercie l'ensemble de la communauté éducative qui veille au maintien de cette bienveillance mutuelle indispensable à l'évolution de chacun.

Jean-Claude MENON

L'association des parents d'élèves (APECM)

L'APECM organise des actions à but lucratif pour participer financièrement aux projets scolaires et conçoit des animations pour les enfants, à moindre coût pour les familles. Tous les parents volontaires sont les bienvenus.

Projets 2020/2021 : Vente de calendriers avec photos de classes / Boom d'Halloween* / Vente de sapins de Noël / Ventes de brioches / Chasse aux œufs* / Vente de cadeaux pour la fête des gens qu'on aime / Kermesse de fin d'année* (*selon la situation sanitaire)

Depuis deux ans, en lien avec l'équipe enseignante, a été mis en place «Le café des parents», un moment convivial au sein de l'école les premiers vendredis de chaque mois, ouvert à tous les parents et enseignants.

Cette année encore la vente des sapins de Noël sera ouverte à tous (bons de commande dans les commerces).

Présidente Florence BOILLLOT
06.30.91.95.73

Page Facebook **APECM**



Un mot sur la cantine



Les repas servis aux enfants proviennent de "La Grande Table", la cuisine centrale de Dole, créée le 1^{er} janvier 2014.

Toutes les livraisons sont effectuées en liaison froide, par camion, sur près de 40 sites. L'équipe se compose d'une vingtaine de personnes pour une capacité de

4.000 repas/jour.

Si les règles d'hygiène au sein de la structure ont toujours été très strictes, la crise liée au COVID a néanmoins fait évoluer le protocole : Port de masques dans les bureaux et lors des déplacements, désinfection des surfaces de contact, des locaux communs,... Un protocole sanitaire également renforcé autour des livraisons avec le port du masque des livreurs qui doivent aussi utiliser des lingettes, du gel hydroalcoolique et redoubler de précautions entre chaque livraison.

4000 repas jour et 20% de bio

A noter que le BIO représente 20% du volume des menus, mais seulement 5% du total pour le BIO local. Des contacts sont en cours pour augmenter progressivement cette part en fonction de la production locale disponible. Malheureusement, les producteurs

manquent...

Bien entendu, la cuisine centrale respecte le *Programme national nutrition santé*, ainsi que la mise en place d'une démarche environnementale (*compostage, diminution des déchets, rationalisation des tournées*) et une lutte contre le gaspillage à tous les niveaux (*convention avec les Restos du Cœur depuis 2018*).



Séniors



Ateliers Séniors

Vous avez 65 ans et plus :

Plusieurs ateliers vont être organisés par la Mutualité Française et l'ADMR. Le premier se déroulera en novembre / décembre et d'autres en 2021.

Le nombre de places étant limité, il est impératif de vous inscrire au secrétariat de mairie, soit en vous déplaçant, soit par téléphone.

Repas de Noël / Colis de Noël

Vous avez 70 ans et plus :

Cette année - en raison de la situation sanitaire - **le traditionnel repas des anciens que la municipalité offrait courant octobre ne pourra pas se dérouler.**

En contrepartie, un conseiller municipal ou un membre du CCAS se présentera à votre domicile pour vous remettre un colis de Noël au cours du mois de décembre.

Santé

Le cabinet d'infirmières assure une permanence tous **les mardis de 07H30 à 11H00.**

Il convient de réserver un créneau horaire par téléphone afin d'éviter l'attente et de respecter les règles de distanciation.



Un point d'actualité sur le COVID 19

par les docteurs Elise Harant et Arnaud Jacquey

La transmission peut s'opérer directement (*postillons lors de la toux, de l'éternuement ou de la parole*) ou indirectement soit par contact avec des surfaces souillées (*mains sales, objets du quotidien...*) soit par la respiration de virus en suspension dans l'air (*aérosol*), le virus ayant une viabilité de quelques heures.

Actuellement l'ensemble des indicateurs repart à la hausse, même s'il est trop tôt pour parler d'une deuxième vague débutante. Les départements limitrophes du Jura étant rouge, l'évolution locale risque de ne pas faire exception longtemps.

En terme d'infectiosité, 1 malade contamine entre 2 et 3 sujets contact actuellement. La contagiosité est forte les 3 jours qui précèdent l'apparition des symptômes et diminue progressivement jusqu'à devenir faible 7 jours après le début des symptômes.

Les signes cliniques majeurs restent la fièvre, mal de tête/gorge, courbatures, toux/essoufflement, diarrhée, perte du goût/de l'odorat, fatigue générale. La consultation de votre médecin est alors nécessaire.

La survenue d'une forme grave se manifeste par l'apparition d'un essoufflement franc avec difficulté de parole, environ entre le 7^e et le 10^e jour suivant le début des symptômes. Une hospitalisation est impérative et urgente (*tél au centre 15 ou médecin*). Cette évolution défavorable est associée à l'âge (dès 50 ans), aux

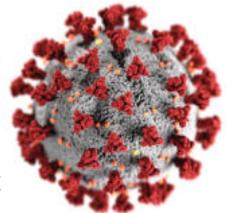
maladies chroniques sous jacentes, à certains traitements et à l'obésité.

Concernant les examens biologiques, la PCR par prélèvement nasopharyngé est indiquée au cours de la première semaine d'apparition des symptômes et pour les cas contact avec covid avéré. La sérologie reste une prescription médicale, dans certaines indications. Les tests salivaires sont validés, plus simples, plus rapides, mais sont réservés à certains types de patients symptomatiques.

A ce jour, aucun traitement n'a démontré une efficacité dans le traitement des formes légères à modérées. Des études sont encore en cours. Certains, comme les anti inflammatoires, pourraient favoriser la survenue de forme grave. Il ne faut jamais interrompre un traitement sans avis médical, quel qu'il soit.

Actuellement, 35 candidats vaccins sont en cours d'évaluation clinique. Possibilité d'une mise sur le marché, avec priorisation prévisible des bénéficiaires, au second trimestre 2021. Afin de limiter les co-infection, il est recommandé d'être à jour de ses vaccins, notamment antipneumococciques pour certains patients et antigrippaux.

Le seul levier d'action pour limiter la propagation du virus et de prendre soin de soi et des autres en respectant scrupuleusement les gestes barrières (distance physique, lavage des mains, port du masque, aération des espaces,...).



Environnement

Interdiction de brûlage des déchets verts à domicile



L'entretien d'un jardin pour un particulier génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les

brûlent à l'air libre (soit 1 million de tonnes). Ce brûlage est strictement interdit en France depuis la circulaire de 2011, complétée par celle de 2014. Il n'existe aucune exception à la règle, malgré le nombre de feux constaté sur la commune tout au long de l'année. Un comportement d'autant plus dangereux avec le risque d'incendie dû au réchauffement climatique.

■ Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (*nuisances d'odeurs ou de fumées*) ou des risques d'incendie (*risques en augmentation avec la pénurie d'eau et le réchauffement de ces dernières années*), le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités). La mauvaise qualité de l'air est responsable de 42.000 décès prématurés par an en France et réduit l'espérance de vie de plus de 8 mois.

■ Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

■ Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (*particuliers, entreprises, collectivités territoriales*) produisant des déchets verts est concernée.

■ Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (*art. 131-13 du code pénal*).

Bruits et brûlage des déchets verts : HALTE AUX NUISANCES !



Bien vivre dans notre village impose le respect des consignes et du voisinage par chacun, au bénéfice de tous !

Sachons nous montrer responsables et solidaires !

■ Quelles solutions pour s'en débarrasser ?

Le compostage domestique. Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes afin de se transformer en apport de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage. Les branchages constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Par ailleurs, la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie. Vous pouvez déposer vos déchets verts dans l'une des déchèteries du SICTOM du Grand Dole, ils seront valorisés. Par ailleurs, deux bennes à déchets verts sont à votre disposition tout au long de l'année, à la sortie du village direction Sampans (*ancienne gare*).

Le saviez-vous ?

50 kg de déchets verts brûlés c'est...

■ 6.000 km parcourus par une voiture diesel récente (18.400 kms par une voiture essence)

■ 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul.

■ + de 200 trajets aller-retour pour rejoindre une déchèterie située à 10 km.

Nuisances sonores : Tous responsables !

Tondeuse, perceuse, travaux, fêtes familiales...

Des lois existent pour contrôler le niveau du bruit à certaines heures de la journée et de la semaine. Les amendes peuvent atteindre jusqu'à 450 €.

Mais la meilleure solution réside dans la discussion amiable avec vos voisins.



HORAIRES AUTORISÉS

(Arrêté municipal du 01/07/2016)

Lundi au vendredi :

8h00/12h00 et 13h30/19h30

Samedi :

8h00/12h00 et 13h30/18h30

Dimanches et jours fériés :

10h00 – 12h00



La forêt : notre poumon vert !

Notre forêt communale a fait l'objet de nombreuses convoitises et de multiples procès au sujet de l'origine de la propriété. Elle appartient depuis des temps immémoriaux à la Commune, comme en attestent des sentences rendues dès 1496 suite à des démêlés avec Foucherans, Damparis et Gevry.

■ A une époque, ce bien indissociable de notre patrimoine, a fait de Champvans l'une des Communes les plus riches du Département. Elle a été gérée "en bon père de famille" par nos prédécesseurs, avec l'aide de l'administration des Eaux et forêt, l'ancêtre de l'ONF.

■ Notre massif forestier a vu sa surface augmenter depuis une vingtaine d'années suite à plusieurs acquisitions. En 1833, elle avait une superficie de 707 ha comme en atteste le plan général dressé suite à une ordonnance du Roi du 9 février 1827.

Aujourd'hui, notre forêt a une superficie de 740 ha, gérée avec l'aide de l'ONF, d'après le plan

d'aménagement forestier établi pour la période 2002-2021. Ce dernier arrivant à échéance, il devra être réécrit prochainement pour les 20 prochaines années.

■ La **Malnouhe** n'est pas seulement destinée à produire des chênes de bonne qualité. C'est aussi un espace utilisé pour de multiples activités : affouage, promenades, sports, chasse, cueillette, sylvothérapie... Mais aussi malheureusement par d'autres activités indésirables - voir malveillantes - qui vont nous obliger à restreindre l'accès automobile dans certains secteurs.

■ L'affouage nous donne le droit d'obtenir du bois de chauffage à moindre coût. C'est une activité décroissante. A une époque reculée, chaque foyer utilisait ce droit. Aujourd'hui les affouagistes sont au nombre de 50, ils étaient 120 il y a peu de temps encore...



AFFOUAGE



Les inscriptions individuelles seront reçues au secrétariat de mairie du :
28 septembre au 30 octobre 2020

Chaque affouagiste doit se présenter en personne. Le tirage au sort des lots se déroulera début novembre.

Ouverture du secrétariat :

Lundi & jeudi 09H00 / 12H00

Mardi & vendredi 14H30 / 18H00

La chasse dans la forêt communale

La chasse en forêt communale est aussi une activité ancienne. Même si elle était louée jusqu'en 1925 à des Dolois, c'est désormais l'Association Communale de Chasse Agréée locale qui détient ce droit. 37 chasseurs sont inscrits cette année.

La chasse est ouverte du :

13 septembre 20 au 31 janvier 21

■ Du 13/09 au 17/10 : chasse en plaine au petit gibier.

■ Du 18/10 au 31/01 chasse en plaine et battue en forêt (dimanche et jours fériés)

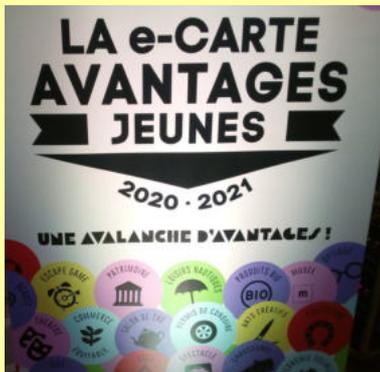
■ **Jour de non-chasse dans le Jura : mardi**

A NOTER : Pour permettre aux promeneurs de pouvoir se déplacer en sécurité, la chasse n'est pas pratiquée le dimanche après-midi entre l'autoroute et la route de St Seine.

Contact : Hervé MILLOT
06.75.57.25.91

Agenda

La carte Jeunes 2020/2021 est arrivée !



Pour les jeunes qui en ont fait la demande en juin et juillet, leur carte avantages jeunes est arrivée.

Ils peuvent la retirer jusqu'au 31/12/2020 au secrétariat de la mairie,

Message aux adhérents du foyer rural !



Les restrictions dues à la situation sanitaire ne nous ont pas donné l'occasion de nous réunir depuis février 2020 ! C'est avec plaisir que nous pourrons bientôt nous retrouver, même masqués, à la Bibliothèque pour les ateliers 3C (*Culture & Créations du foyer rural Champvannais*) ou dans la salle des associations, un vendredi par mois, à 14h à partir du 2 octobre pour un nouvel atelier créatif avec de la peinture. Le matériel est acheté par notre section, nul besoin d'avoir déjà des connaissances et techniques. Il s'agira de retrouver la joie de travailler la couleur, la matière, la lumière pour créer une œuvre qui pourra évoluer sur plusieurs ateliers... Pensez à vous munir d'un tablier ou d'une blouse ! Inscription gratuite mais obligatoire au **06.08.11.33.12**, car la jauge de la salle est de 8 personnes maxi.

L'AG de l'association aura lieu le 9 octobre à 19h30 à la salle des fêtes.

Retrouvez toutes les infos et les rendez-vous sur le site du FRC : <http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

US TROIS MONTS FOOTBALL

(Champvans, Monnières, Sampans)



Le club compte 1 équipe catégorie U11, 1 équipe catégorie U13 en entente avec l'AS FOUCHERANS, 1 équipe catégorie U15 en entente avec l'AS CHOISEY et le S3 ACADEMY de DOLE, 1 équipe catégorie sénior féminine, 3 équipes catégorie sénior masculin et 1 équipe de 20 dirigeantes et dirigeants soit un total de 105 licenciés.

Le bureau est composé de GUYOT Sandrine (secrétaire), LENZY Patrick (trésorier) et GUERIAUD Didier (président).

<https://www.facebook.com/us3monts/>



La rentrée des associations

Dans le contexte sanitaire actuel, la "Rentrée des assos" est une plateforme permettant à chacun de trouver des événements associatifs proches et aux associations de valoriser gratuitement leurs actions.

Les associations, par la richesse de leurs activités et leur maillage sur le territoire, sont à même de proposer des projets variés, des moments de loisirs, de sport, de culture, de réflexion, mais aussi de convivialité. Bien organisés, dans le respect des mesures sanitaires, ces espaces de respiration et de lien sont indispensables à la cohésion sociale.



<https://www.associations.gouv.fr/la-rentree-des-assos.html>



Le Service civique fête ses 10 ans !

Le Service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap). Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. Il donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat et ouvre le droit à un régime complet de protection sociale. L'organisme d'accueil peut être une personne morale de droit public (*administration, collectivité locale,...*) ou un organisme sans but lucratif (*associations, ...*).



<https://www.service-civique.gouv.fr>

Vie associative



Un nouveau départ pour la chorale «La Clé des Chants»

2020, n'aura pas été une année de tout repos. Entre le coronavirus qui a perturbé notre saison (*annulations de notre salon «vins et saveurs» et du traditionnel concert de fin avril*), nous avons également dû affronter le départ de notre cheffe de chœur Florence GRANDCLEMENT soucieuse de mieux se consacrer à son école de musique du Nord-Jura.

Passé ce moment de tristesse de voir partir Florence qui nous a accompagnés avec talent durant de nombreuses années, la chorale a vite rebondi en trouvant une nouvelle cheffe : Noémie.

Sans attendre, nous avons repris nos répétitions tous les mardis de 20h à 22h. Grâce à la municipalité qui nous accueille à la salle des fêtes, nous pratiquons en respectant le protocole sanitaire : distanciation, gestes barrières, désinfections... Et même port du masque qui ne nous empêche pas d'apprécier la belle voix et le dynamisme de notre nouvelle cheffe ! Alors n'hésitez pas à venir faire la connaissance de Noémie et découvrir le nouveau programme de l'année qu'elle nous a déjà préparé.



Une nouvelle saison pour le CAC 39

CHAMPVANS AMICALE COUREURS	
Amicale coureurs N°	Nom:
	Prénoms:
Date de naissance:	N°téléphone F:
	N°téléphone P:
Adresse:	
E-mail:	
Activité: Course à pied	Taille: S M L XL XXL
Pris de l'adhésion: Adultes 25 €	
Total: €	Mode de règlement: chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> (ordre: Champvans Amicale Coureurs)
FAIT A CHAMPVANS LE	
SIGNATURE:	

Les entraînements ont repris tous les mercredis soir, à 18H00, au stade de foot de Champvans. Le bulletin d'adhésion est à compléter et à retourner avec le chèque de cotisation de 25 €.

Merci aux personnes qui ne souhaitent pas renouveler leur adhésion de prévenir le président Bruno BOUJON.

Les Copains de la Traversée, solidaires de Martin Fleurot



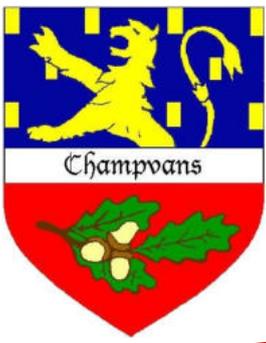
A l'appel des Copains de la Traversée, ce sont plusieurs centaines de marcheurs, dont beaucoup d'habitants de la commune de tout âge, qui se sont retrouvés, dimanche 20 octobre, à la salle des fêtes. Grâce à une quarantaine de bénévoles, trois randonnées inédites avaient été organisées (5,11 et 16 kms) sous un soleil généreux. Parmi les participants, à noter la présence du CAC 39, du Foyer Rural avec sa section Les Mille-Pattes, ainsi que de l'US 3 Monts.

A l'issue, c'est en présence du maire Dominique MICHAUD, de Mrs. FICHERE et MONNERET (Grand Dole), de Mmes. RIOTTE et BARTHOULOT et M. GAGNOUX (conseillers départementaux), que Christian MAIRET, Président de l'association, et Patrick LE BAIL,

ont remis un chèque de 4100 euros aux parents de MARTIN.

Martin est un jeune champvannais, atteint d'une myopathie rare, scolarisé à l'école de Champvans. Un moment de solidarité, fort en émotion pour Martin, sa famille et l'ensemble des participants, comme sait nous l'offrir depuis de nombreuses années toute l'équipe des Copains de la Traversée.





Nettoyage de la commune - 26 septembre



MERCICI